

Le Comité régional

1. NOTE les progrès réalisés depuis la dernière session dans le projet d'établissement d'un centre régional de formation d'enseignants pour les personnels de santé;²
2. NOTE EGALEMENT qu'un accord relatif à l'établissement du centre a été conclu avec le Gouvernement australien et l'Université de la Nouvelle-Galles du Sud, et que des cours et séminaires sont prévus pour 1973;
3. CONSTATE avec plaisir que le Programme des Nations Unies pour le développement contribuera au financement du centre;
4. AUTORISE le Directeur régional à continuer de collaborer étroitement avec le Gouvernement australien et d'autres gouvernements de la Région pour la mise au point du centre, et à faire rapport au Comité régional à sa vingt-quatrième session sur l'état d'avancement de ce projet.

² Document WPR/RC23/12.